

Commission Locale de l'Eau du SAGE Thou-Ingril

17 novembre 2022 | 14h30 – 17h30

Liste de présence

COLLEGE	Etablissement / structure	Représentant	Présent/ Excusé/ Absent	Procuration à
Représentants des collectivités territoriales et établissements publics locaux	Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée	Monsieur Sébastien DENAJA	E	
	Conseil Départemental Hérault	Madame Véronique CALUEBA	P	
	Mairie de Balaruc les Bains	Monsieur Angel FERNANDEZ	P	
	Mairie de Balaruc le Vieux	Monsieur Marcel BOSC	P	
	Mairie de Bouzigues	Monsieur Cédric RAJA	E	M. Gérard NAUDIN
	Mairie de Frontignan	Monsieur Olivier LAURENT	P	
	Mairie de Gigean	Monsieur Jacques BERGE	E	
	Mairie de Loupian	Monsieur Alain VIDAL	P	
	Mairie de Marseillan	Monsieur Walter BIGNON	P	
	Mairie de Mèze	Monsieur Jean-Christophe DALBIGOT	P	
	Mairie de Montagnac	Monsieur Rémi BARTHES	P	
	Mairie de Montbazin	Monsieur Aurélien DALOZ	P	
	Mairie de Pinet	Monsieur Nicolas ISERN	E	M. Vincent SABATIER
	Mairie de Poussan	Monsieur Sylvain BARONE	P	
	Mairie de Sète	Monsieur Vincent SABATIER	P	
	Mairie de Villeveyrac	Monsieur Michel GARCIA	P	
	Syndicat mixte du bassin de Thau	Madame Maryalis CAMEL	P	
	Sète Agglopôle Méditerranée	Monsieur François COMMEINHES	P	
	Sète Agglopôle Méditerranée	Monsieur Max SAVY	E	
	Sète Agglopôle Méditerranée	Monsieur Josian RIBES	P	
	Sète Agglopôle Méditerranée	Monsieur Thierry BAEZA	P	
	Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée	Gwendoline CHAUDOIR	E	M. Michel GARCIA
	Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée	Monsieur Laurent DURBAN	E	M. Walter BIGNON
	Syndicat du Bassin du Lez	Monsieur Serge GUIDEZ	P	
	Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau des communes du Bas Languedoc	Monsieur Georges NIDECKER	P	
	Syndicat Mixte d'études et de travaux de l'Astien	Monsieur Gérard NAUDIN	P	
Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois	Monsieur Serge PESCE	A		
Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault	Monsieur Christophe MORGON	P		

Usagers	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc Roussillon		A	
	Prud'homie de Thau-Ingril	Monsieur Jean-Marie RICARD	P	
	Comité Régional Conchylicole de Méditerranée	Monsieur Denis REGLER	P	
			A	
	France Nature Environnement	Monsieur Eric VINDIMIAN	P	
	Association ADENA	Madame Julie BERTRAND	P	
	Chambre de Commerce et d'Industrie de Sète-Frontignan-Mèze		A	
	Chambre d'Agriculture de l'Hérault	Madame Céline MICHELON	P	
	La coopération agricole Occitanie	Monsieur Pierre-Yves ROUILLE	P	
	Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement du bassin de Thau	Madame Emilie VARRAUD	P	
	Fédération des Industries Nautiques	Monsieur Thierry LESIEUR	P	
	Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer Occitanie	Monsieur Christian GUIRAUD	P	
	Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir Sète bassin de Thau		E	
	Conservatoire des Espaces Naturels	Monsieur Rémi JULLIAN	P	
Comité départemental du Tourisme		E		
Voies navigables de France		A		
Etat et ses établissements publics	Préfecture de l'Hérault	Madame Emilie PAULET	P	
	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement		E	Mme. Emilie PAULET
	Agence Régionale de Santé		A	
	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ou son représentant	Monsieur Jean-Luc RIVIERE	P	
	Direction Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation	Madame Sylvie ROBERT	P	
	Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres		A	

Autres personnes présentes	
Madame Nerte DE MAULEON	La coopération agricole Occitanie
Madame Hélène FABREGA	SYBLE
Monsieur Yannick CARTIER	Prud'homie de Mèze
Madame Céline CABAYE	Mairie de Sète
Monsieur Stéphane ROUMEAU	SMBT
Madame Elise BOURRU	SMBT
Monsieur Jonathan NOUGAREDE	SAM

Rappel de l'ordre du jour

- 14h30 **Accueil des membres de la CLE par Madame DARMON, Sous-Préfète de l'Hérault**
- 15h00 **Election du Président de la CLE**
- 15h45 **Election d'un Vice-Président
formation du bureau de la CLE et des commissions thématiques**
- 16h30 **Présentation du programme des six ans à venir**
- 17h00 **Quizz sur la gouvernance de la CLE et le SAGE**

Accueil des membres de la CLE par Madame DARMON, Sous-Préfète de l'Hérault

En l'absence de Président élu puisque le mandat de la précédente CLE a pris fin le 5 septembre 2022, la présidence de la commission est assurée par Madame la Sous-Préfète Madame Emmanuelle DARMON.

Election du Président de la CLE

Madame Emmanuelle DARMON fait l'appel et recense également les pouvoirs. Pour les élections, 20 membres du collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux sont présents et 4 membres sont représentés.

Madame Emmanuelle DARMON procède au recueil des candidatures, et Monsieur Michel GARCIA se présente à la présidence de la Commission Locale de l'Eau.

Madame Elise BOURRU, animatrice du SAGE, rappelle les règles de vote : conformément au règlement de la CLE (adopté le 13 février 2018) le Président est issu du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, et élu par les membres de ce collège uniquement. Pour l'élection du Président et conformément au Règlement de la CLE, l'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours et a lieu à bulletin secret. Madame Elise BOURRU invite un représentant de chacun des collèges de l'Etat (Madame Emilie PAULET) et des usagers (Monsieur Denis REGLER) à veiller au bon déroulement de l'élection en tant qu'assesseurs. Chaque membre du collège des élus sera invité à voter et à émarger à l'appel de son nom.

S'en suit un vote à bulletins secrets dont le dépouillement par les assesseurs donne comme résultat : 21 votes en faveur de Monsieur Michel GARCIA et 3 votes blancs.

Monsieur Michel GARCIA est élu Président de la CLE du SAGE Thou-Ingriil. Ayant une pensée pour Monsieur Yves PIETRASANTA et Monsieur François COMMEINHES qui ont lancé la création, l'élaboration et la phase d'approbation du SAGE, Monsieur Michel GARCIA précise que lors de cette nouvelle mandature de 6 ans, le rôle de la CLE sera notamment de poursuivre les grandes études stratégiques puis de passer à la phase opérationnelle, et de construire une inter-CLE. Monsieur Michel GARCIA remercie à ce propos Monsieur Serge GUIDEZ, Président de la CLE Lez – Mosson – étangs palavasiens, pour sa présence. Monsieur Michel GARCIA s'adresse également à Madame Emmanuelle DARMON pour la remercier de sa présence et lui demander s'il est envisageable d'aligner les calendriers de renouvellement de la CLE avec les élections municipales ; cette action aurait pour avantage de pouvoir poursuivre les actions de manière plus continue avec des membres pouvant s'impliquer de façon plus pérenne sur au moins 6 ans.

Monsieur Michel GARCIA accueille enfin les nouveaux membres de la CLE, qui se présentent.

Madame Sylvie ROBERT représente la Direction Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation, instance représentant le Ministère de la Recherche en Région, coordonne les actions en matière de recherche et de transfert de technologies. La DRARI pourra apporter son expertise dans certains projets.

Monsieur Thierry LESIEUR représente la Fédération des Industries Nautiques, qui regroupe la totalité des intervenants dans la fabrication des bateaux de loisirs et les voiliers (20 mètres de longueur au maximum), dont les motoristes, les équipementiers et des membres qui vendent de la peinture et

des antifoulings. Il y a donc un fort intérêt à réfléchir ensemble à améliorer les pratiques et les produits d'entretien pour préserver l'environnement.

Madame Julie BERTRAND représente l'ADENA, association de préservation et de sensibilisation à la nature, gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas, membre du CPIE Bassin de Thau et agissant sur les périmètres SAM et CAHM. L'ADENA a des compétences reconnues sur les zones humides littorales et notamment sur les roselières, et est intéressée à participer aux échanges en CLE, amener un regard et une expertise sur la question de la gestion de l'eau.

Monsieur Eric VINDIMIAN représente France Nature Environnement, est un ancien membre de l'autorité environnementale et a travaillé dans la recherche, pourra apporter son expérience et son expertise sur les sujets liés à l'environnement et est particulièrement intéressé par les questions liées à l'antifouling.

Monsieur Christian GUIRAUD représente la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer Occitanie qui regroupe plus de 30 000 adhérents et 700 Clubs. Il est de Marseillan et souhaite prendre part aux actions de la CLE.

Monsieur Michel GARCIA remercie les nouveaux membres pour leur présence et leur intérêt pour les actions de la CLE et ses thématiques, et complète en indiquant que 3 anciens membres ne font plus partie de la CLE car ils n'ont été présents à aucune des réunions des six dernières années : l'association des pêcheurs amateurs et plaisanciers de Sète, la société nautique du bassin de Thau et la société de protection de la nature du bassin de Thau

Election d'un Vice-Président

Monsieur Michel GARCIA propose de passer à l'élection d'un Vice-Président et demande à Madame Elise BOURRU de redonner les règles : en application de l'article n°6 du règlement, le Président de la CLE peut se faire assister dans ses missions par deux Vice-Présidents, proposés par lui-même.

Monsieur Michel GARCIA propose Monsieur Vincent SABATIER et demande si une autre personne souhaite se présenter, ce qui n'est pas le cas.

Monsieur Michel GARCIA propose un vote à main levée, accepté par l'assemblée. Il en résulte 0 voix contre, 1 abstention et 23 voix pour. Monsieur Vincent SABATIER est donc élu Vice-Président de la CLE.

Monsieur Vincent SABATIER remercie le Président et les membres du collège des élus et précise qu'il sera intéressant de réfléchir aux conflits d'usages de l'eau, que de très beaux projets ont déjà été réalisés et sont à venir.

Formation du bureau de la CLE et des commissions thématiques

Monsieur Michel GARCIA demande à Madame Elise BOURRU de présenter le rôle du bureau : le bureau est proposé par le Président et est constitué de 12 membres de la CLE, chargés d'assister le Président dans ses fonctions et de préparer les dossiers et les séances de la CLE. Il assure pour le compte de la CLE l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE, il examine les dossiers, émet des avis et prend des décisions dont il rend compte à la CLE. Le bureau est composé de 8 membres issus du collège des élus, de 2 membres issus du collège des usagers et de 2 membres issus du collège de l'Etat.

Monsieur Michel GARCIA propose que la composition du bureau de la CLE soit reprise à l'identique, ce qui amènerait à la composition suivante :

Collège des élus	
Michel GARCIA	Représentant de Villeveyrac
Vincent Sabatier	Représentant de Sète
François Commeinhes	Représentant de SAM
Gwendoline Chaudoir	Représentante de la CAHM
Véronique Calueba	Représentante du Conseil Départemental
Sébastien Denaja	Représentant du Conseil Régional
Maryalis Caramel	Représentante du SMBT
Georges Nidecker	Représentant du SBL
Collège des usagers	
	CRCM
	Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Collège de l'Etat	
	Préfet (DDTM)
	Agence de l'Eau

Monsieur Michel GARCIA rappelle qu'au sein du collège des élus les sièges sont nominatifs, ce qui n'est pas le cas au sein des deux autres collèges. La composition du bureau est acceptée à l'unanimité par les présents.

Monsieur Michel GARCIA demande à Madame Elise BOURRU de rappeler ce que sont les commissions thématiques : conformément à l'article n°9 du règlement de la CLE, la CLE peut créer en tant que de besoin des commissions thématiques, géographiques ou transversales. Le Président de la CLE désigne les Présidents de chaque commission au sein des membres de la CLE et la composition des commissions est arrêtée par le Président après avis du bureau. Chaque commission a un rôle de réflexion, de proposition et de concertation locale dans le cadre des orientations définies par la CLE à l'échelle du SAGE. Les Président des commissions font état de leurs travaux auprès du bureau et de la CLE.

Monsieur Michel GARCIA propose de reconduire les mêmes commissions thématiques qu'auparavant, soit une sur la gestion quantitative, une sur la gestion qualitative et une sur les milieux aquatiques et les zones humides. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Vincent SABATIER précise qu'il y avait une commission thématique communication avant, et que chacun peut proposer une nouvelle commission s'il a des idées. Monsieur Michel GARCIA complète : les membres peuvent également proposer des sujets au sein de ces commissions.

Monsieur Michel GARCIA propose enfin d'adopter le compte-rendu de la CLE du 23 juin 2022, qui est adopté à l'unanimité.

Présentation du programme des six ans à venir

Monsieur Michel GARCIA propose de présenter un bilan succinct de la dernière mandature de la CLE et le programme des six ans à venir. Ces éléments sont présenter dans le document **20221117 support CLE.pdf**

Monsieur Jean-Christophe DALBIGOT demande quel lien y a-t-il entre l'étude besoins ressources et le SCoT, car l'étude besoins ressources est lancée aujourd'hui alors que la révision du SCoT sera finalisée avant son terme.

Madame Elise BOURRU rappelle que l'étude besoins ressources a pris du retard suite aux élections municipales de 2020 ayant nécessité de nouvelles élections au sein de la CLE, et à l'absence d'animateur SAGE pendant 1 an ½. Cependant, un outil a bien été déployé dans le cadre de la révision du SCoT afin de prendre en compte ces aspects, et d'autre part l'étude besoins ressources apportera des éléments complémentaires sur l'impact du changement climatique sur la demande en eau et la disponibilité de la ressource, ainsi qu'une prospective à plus long terme avec des échéances allant au-delà du SCoT révisé.

Madame Elise BOURRU propose de faire un zoom sur certaines étapes clés à venir, présentées dans le document **20221117 support CLE.pdf**. Une commission thématique milieux aquatiques et zones humides aura notamment lieu le jeudi 24 novembre et permettra de donner des informations détaillées sur l'avancement du diagnostic hydromorphologique des cours d'eau et le plan de gestion stratégique des zones humides et de réfléchir ensemble autour des éléments de diagnostic des cours d'eau présentés par le prestataire.

Quiz sur la gouvernance de la CLE et le SAGE

Madame Elise BOURRU propose une révision sur certains éléments importants sous la forme originale d'un quizz. Les questions et les réponses sont disponibles sur le document **20221117 quizz CLE et SAGE.pdf**.

Monsieur Vincent SABATIER propose qu'une formation soit proposée pour une remise à niveau sur ces aspects et demande à Madame Elise BOURRU d'en organiser une en début d'année 2023 sur le SAGE et la gouvernance de la CLE. Les membres de la CLE peuvent également faire part de leurs demandes ou besoins en terme de formation, sur tout sujet en lien avec le SAGE ou la CLE, auprès de l'animatrice du SAGE.

Enfin, Madame Elise BOURRU indique aux membres de la CLE que les 11 documents du SAGE sont à disposition au fond de la salle, au format papier ou numérique, selon leur préférence.

Monsieur Michel GARCIA conclue enfin cette réunion en remerciant tous les membres pour leur présence et partage tout son enthousiasme à l'idée de poursuivre la mise en œuvre du SAGE lors des 6 prochaines années. Le Président de la CLE propose aux personnes présentes de partager un moment convivial autour d'un verre et de spécialités locales.